



Division d'un compte bancaire personnel

Par **merveilleusemadison**, le **09/02/2013 à 22:40**

Bonjour , je suis séparé depuis 2006 de mon mari , il a demandé le divorce en 2010 ce n'est à l'heure actuelle toujours pas fini .Le juge peut-il me demander de montrer ce que j'ai sur mon compte bancaire perso aujourd'hui et peut-il me demander de faire moitier ? merci